

COMITÉ NATIONAL DU SOUVENIR DE VERDUN

Reconnu d'utilité publique par décret du 6 février 1962

Créé en 1951 sous le haut patronage de M. le Président de la République et avec le concours de toutes les grandes Associations d'Anciens Combattants et de l'U. F. A. C. - Association déclarée (loi de 1901), n° 55-1066

PRÉSIDENT : MAURICE GENEVOIX, DE L'ACADÉMIE FRANÇAISE

64, BOUL. ST-GERMAIN, PARIS-V°. Tél. DANton 68-45. Ch. Post. Paris 13 713-21

Hommage de « *Ceux de Verdun* »

A la Commune de Saint-Léger

*en reconnaissance de son témoignage de ferveur patriotique
et de sa participation au*

MÉMORIAL DE LA BATAILLE DE VERDUN

Fait à Paris le
Le Trésorier :

J. L. L.

Pour le Comité National
Le Président :

Maurice Genevoix

de l'Académie française

Les morts de Verdun ne peuvent mourir dans la mémoire des Français : « le Mémorial de la Bataille », dressé sur la terre ensanglantée, témoignera de la grandeur de leurs sacrifices.